

192 PUB

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 134 Rue Des Marquis
Parc Activité Les Marches De Bretagnes
85600 Montaigu-Vendée
949 842 611RCS LA ROCHE SUR YON

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION (ART. L. 224-3 CODE DE COMMERCE)

Le 2 juillet 2025,

Monsieur Fredy PASDELOUP, demeurant 3 la Haute Roulière, Saint-Hilaire-de-Loulay 85600 MONTAIGU VENDEE,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société 192 PUB,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce de désigner :

- ✚ la **Société BDO ATLANTIQUE**, représentée par Monsieur Philippe AUCHER, Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Monsieur Fredy PASDELOUP